

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 2 novembre 2023, à 18 h 30, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Andrée-Anne Dubois, Geneviève Gauthier-Ferland, Stéphanie L'Heureux ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Sarah Boulianne, Marie-Michèle Godbout et Joëlle Lavoie-Landry

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Marie-Ève Tardif et Roxanne Thibault-Dufour

Autres présences :

- M^{mes} Mariève Allard, Vicky Caron et Annie Dussault en tant que parents substitués n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre
- M^{mes} Maïda Landry et Célia Ritcher-Lamontagne (enseignantes d'anglais intensif)
- M^{me} Nathalie Laprade (membre de la communauté) et M. Martin Savard (directeur) sont également présents.

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Éric Foster demande d'ajouter le point 10b) Transport scolaire et de déplacer le point 11 immédiatement après le point 5.

CÉ-2023-2024-13

Il est proposé par M. Éric Pelletier que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications demandées.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023

CÉ-2023-2024-14

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 5 octobre 2023 avec les modifications mineures demandées.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland et M. Éric Foster font les suivis du procès-verbal de la réunion du jeudi 5 octobre 2023.

5. Droit de parole au public

Personne ne s'est présenté à la rencontre.

6. Sorties éducatives

Dû aux moyens de pression actuels, aucune sortie éducative n'est prévue actuellement.

7. Collations permises en classe

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland mentionne que le CIUSSS a proposé aux écoles dans les derniers mois d'élargir les collations permises dans les classes. Les 3 enseignantes du CÉ ont donc fait une consultation auprès de leurs collègues, à partir des suggestions faites par le CIUSSS, la présidente, le vice-président et les membres de la direction.

CÉ-2023-2024-15

Suite à cette consultation, il est proposé par M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland d'ajouter les collations suivantes à compter du lundi 20 novembre prochain :

- | | | |
|------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| - Craquelins | - Mini pains naans | - Pain |
| - Muffins maison santé | - Céréales sèches à grains entiers | - Mini pitas |
| - Galettes de riz | | - Galettes maison santé |

8. Politique de location des locaux

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland parcourt la version de la « Politique de location des locaux » de l'école qui a été approuvée en 2022-2023. Les revenus générés par ces locations reviennent à l'école. Cette politique permet de rendre les locaux accessibles aux membres de la communauté. Il est expliqué que les locations sont gérées en « cas par cas » entre les locataires et la direction.

CÉ-2023-2024-16

Il est proposé par M. Éric Foster que la « Politique de location des locaux » déposée soit adoptée pour 2023-2024 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Encadrement concernant les sorties éducatives pour 2024-2025

Les membres s'entendent sur ce qui suit au sujet de la planification des sorties éducatives pour 2024-2025 :

- Le projet de sorties devra compter de 4 à 6 sorties pour tous les niveaux ;
- Il devra y avoir au minimum :
 - 1 sortie plein air
 - 2 sorties culturelles
 - 1 sortie au choix dans les autres sphères (univers social / sport / sciences / art)
- Une sortie éducative en anglais devra être prévue pour les élèves de 6^e année ;
- Pour des projets particuliers, un financement sera possible afin d'aider les parents (ex : voyage) ;
- Une attention particulière devra être portée au carnet des journées pédagogiques prévues au service de garde afin de ne pas planifier d'activités en double ;
- Le coût total du projet de sorties ne devra pas être en deçà de 10 \$ et ne devra pas dépasser de plus de 5 \$ le montant alloué par le MEES pour chaque élève.

CÉ-2023-2024-17

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland propose que le cadre de référence pour les sorties éducatives 2024-2025 soit adopté tel que décrit ci-haut.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Projet éducatif 2023-2027

La direction présente le nouveau projet éducatif qui a été bâti par le comité pédagogie et les membres de la direction en 2022-2023. Les enseignants ont pu donner leur avis sur le document du 16 au 31 octobre dernier.

Quant à lui, le plan de mise en œuvre qui contiendra les moyens détaillés mis en place dans le milieu pour en arriver à l'atteinte des objectifs fixés dans le projet éducatif sera complété dans les mois à venir et sera présenté lors d'une future séance du CÉ.

CÉ-2023-2024-18

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose que le projet éducatif 2023-2027 soit adopté avec la modification demandée.

Proposition adoptée à l'unanimité

10b. Transport scolaire

M. Éric Foster mentionne qu'il y a toujours une problématique en lien avec le transport scolaire pour les élèves de la couronne nord du Centre de services scolaire de la Capitale. Il fait un bref état de la situation et aimerait que la politique concernant le transport scolaire soit revue.

CÉ-2023-2024-19

Il est proposé par M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland, présidente du CÉ de l'école primaire des Explorateurs, de demander au conseil d'administration du centre de services de revoir la politique de transport scolaire du Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC). Cette proposition a pour objectif principal d'offrir aux étudiants de la couronne nord la possibilité de bénéficier d'un transport scolaire dans les différentes écoles secondaires du CSSC offrant des programmes qui répondent à leurs besoins et leurs intérêts sans égard à leur situation démographique. Ceci dans le but d'assurer leur réussite éducative et favoriser leur persévérance scolaire pour répondre aux objectifs fixés dans le Plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVR) du CSSC.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Anglais intensif en 6^e année (état de situation)

M^{mes} Maïda Landry et Célia Ritcher-Lamontagne présentent l'information nécessaire concernant les différentes options offertes en lien avec l'anglais intensif envisagé l'an prochain. Les membres devront prendre une décision éclairée à la prochaine séance quant à la formule pédagogique à utiliser en 2024-2025.

12. Liste des membres

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland demande aux membres s'il y a des modifications à apporter à la liste des membres.

13. Reconnaissance aux bénévoles

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland demande aux membres du CÉ si la formule utilisée en juin dernier tient toujours la route. Les membres s'expriment à ce sujet afin de décider éventuellement de la formule à prioriser cette année. La décision finale sera prise en décembre prochain.

14. Parole aux représentantes du service de garde

M^{me} Roxane Thibault-Dufour n'a rien de particulier à mentionner.

15. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade mentionne que les fêtes du 200^e de la ville se dérouleront du 31 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024. Différentes activités seront organisées tout au long de l'année afin de souligner cet événement.

16. Parole aux représentants du comité de parents

M^{me} Stéphanie L'Heureux mentionne que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le mercredi 18 octobre 2023.

Les principaux points abordés lors de cette rencontre sont placés en annexe de ce procès-verbal.

17. Parole au responsable de la trésorerie

M. Éric Pelletier mentionne que le solde est maintenant de 1 892 \$.

18. Sujet divers

Aucun autre sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

19. Levée de l'assemblée

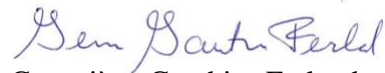
CÉ-2023-2024-20

Il est proposé par madame M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland que la rencontre soit levée à 20 h 53.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Geneviève Gauthier-Ferland
Présidente